MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Les Archives Secrètes de la Police · Tome V : Le Théâtre des Vauriens



L'Héritier Fantôme

PREMIER CHAPITRE INTÉGRAL OFFERT

ADRIEN L. BEAULIEU

adrienbeaulieu.com · Ex-libris d'extrait gratuit

EXTRAIT DE LECTURE · DE L'ARCHIVE AU FEUILLETON

1. Un mort sans testament

Il y a, dans les cartons de la police, des affaires qui dorment mal. On les croit rangées, cousues dans leur chemise de papier gris, éteintes comme le siècle qui les vit naître ; et lorsqu'on les rouvre, il en sort je ne sais quel souffle qui dérange la flamme de la chandelle et l'esprit de l'archiviste. Celle que je tire aujourd'hui de la poussière est de ce nombre. Elle porte, sur sa couverture, une main de commis qui a écrit, il y a plus d'un siècle : Affaire du sieur Y'dumarc, et du prétendu songe. Un autre commis, plus tard, d'une encre plus noire, a barré ce titre trop modeste et l'a remplacé par celui que le peuple de Paris lui avait donné, et que je lui garde, car les peuples nomment mieux que les greffes : l'affaire de l'Héritier Fantôme.

Pour entendre ce qui va suivre, il faut se figurer Paris en l'automne de l'année 1716. Le vieux Roi était mort depuis un an, et avec lui un demi-siècle de gloire et de contrainte ; la ville respirait comme respire un homme dont on vient de délacer le pourpoint. Tout ce que le long règne avait comprimé — le plaisir, la dépense, l'appétit, la parole — se détendait d'un coup, et l'on eût dit que chacun voulait rattraper en une saison quarante années de gravité. Monsieur le duc d'Orléans, Régent du royaume, donnait de son Palais-Royal le ton d'une liberté nouvelle ; on soupait, on jouait, on médisait ; on dressait des chambres pour faire rendre gorge aux financiers du feu règne, et chacun rêvait, en les regardant trembler, de ramasser ce qu'ils allaient dégorger. Car c'est là le trait de ce temps-là, celui qu'il faut retenir pour notre histoire : jamais l'on n'eut si furieusement faim d'or, et

jamais l'on ne fut si disposé à croire qu'il pût venir sans peine. L'or gagné à la sueur parut soudain un préjugé de l'autre règne ; on en voulait qui tombât du ciel, ou qui sortît de terre.

Et parce qu'on le voulait, on y croyait. Je ne sache pas d'époque où Paris ait plus donné dans le merveilleux que ces premières années de la Régence, qui se piquaient pourtant d'esprit fort. Les cabinets des tireurs d'horoscope ne désemplissaient pas, et l'on y voyait attendre, dans la même antichambre, la marquise voilée et la revendeuse du carreau des Halles ; les diseuses de bonne aventure tenaient boutique ouverte sous couleur de vendre des eaux et des poudres ; les almanachs, farcis de prédictions, se débitaient par milliers à la douzaine de sols ; et il n'était pas de vieille maison qu'on abattît sans que le quartier jurât qu'on y trouverait un trésor, caché là par quelque ligueur ou quelque huguenot en fuite, et gardé — c'était l'article de foi — par l'âme en peine de celui qui l'avait enfoui. Le peuple croyait aux esprits qui veillent sur l'or caché ; les honnêtes gens n'y croyaient point, disaient-ils, mais faisaient tirer leur thème avant d'acheter une charge. La police, qui a l'obligation de connaître les folies humaines sans avoir le droit d'en rire, tenait registre de tout ce monde : les devins, les interprètes de songes, les vendeurs de secrets étaient couchés sur ses états au même titre que les filous et les receleurs, et souvent aux deux titres à la fois.[1]

À la tête de cette police était alors un homme dont ce recueil a déjà beaucoup parlé, et qui reparaîtra ici en pleine lumière : Marc-René de Voyer, marquis d'Argenson, Lieutenant Général de Police depuis 1697, l'homme à la face de tigre, celui dont un mémorialiste illustre a écrit qu'avec une figure effrayante, qui retraçait celle des trois juges des enfers, il savait jour par jour la conduite de chaque habitant de

Paris, et possédait l'art de faire trembler les plus innocents devant lui.[2] En cet automne de 1716, il touchait au faîte de sa puissance ; son royaume de l'ombre n'avait plus de provinces rebelles ; et s'il est un homme dans le royaume que les fantômes eussent dû se dispenser de venir troubler, c'était bien celui-là, qui ne croyait ni aux songes, ni aux esprits, ni à rien de ce qui ne se peut coucher dans un rapport.

Or voici qu'au commencement de novembre de cette année-là, tout Paris se mit à raconter qu'un mort était sorti du tombeau pour parler à un vivant ; qu'il lui avait dit où gisait son trésor et quelles étaient ses volontés dernières ; et que le vivant, en creusant où le mort avait dit, avait trouvé. Voilà le prodige que les pièces de ce carton m'ont chargé de conter. Le lecteur me demandera d'abord, comme on me le demande toujours : était-ce vrai ? Je répondrai en archiviste : j'ai vu, en trente ans de greffes, bien des miracles entrer dans ces cartons ; je n'en ai encore point vu en ressortir. Mais je ne veux rien préjuger. Les morts parlent peut-être ; on verra seulement, dans la suite de cette histoire, à qui profitaient leurs discours. Et je commence, comme il faut toujours commencer, non par le fantôme, mais par le mort ; car de trente rapports, interrogatoires et procès-verbaux, j'ai recomposé la suite que voici, et je la livre telle que les archives me l'ont rendue.

Le sieur Paul Y'dumarc mourut en son hôtel de la rue du Grand-Chantier, au Marais, le soir du vingt-deuxième jour d'octobre 1716, entre neuf et dix heures, d'un coup d'apoplexie.

Il avait soixante-huit ans, et il était riche — riche de cette richesse assise, patiente, sans éclat, qui est de toutes la plus solide et la plus enviée. Il n'était point de ces fortunes de la veille qui poussaient alors comme champignons après pluie ; la sienne avait quarante ans de fondations. Parti du négoce des draps, il était monté doucement aux

changes et aux avances, prêtant aux uns, escomptant aux autres, traversant les banqueroutes d'autrui avec cette prudence de chat qui ne pose la patte que sur la pierre éprouvée ; et il s'était retiré des affaires depuis dix ans, pour vivre en bourgeois considérable, entre ses livres de comptes qu'il tenait encore par habitude, sa vieille gouvernante et quelques amis de toujours. Veuf de bonne heure, il n'avait point d'enfants vivants ; un fils unique lui était mort au berceau, un demi-siècle plus tôt, et de ce deuil-là, disaient les anciens du quartier, il ne s'était jamais qu'à demi consolé. Le soir de sa mort, il avait soupé d'un potage et d'une aile de volaille, s'était fait lire la gazette, et s'était retiré dans son cabinet comme à l'ordinaire, pour y travailler à ses papiers. C'est la vieille Madelon, sa gouvernante, qui le trouva, une heure plus tard, en lui portant sa tisane : il était affaissé dans son fauteuil, la plume encore aux doigts, la bouche un peu tirée vers l'oreille gauche, et il respirait encore, mais d'un souffle qui ne trompe pas. On courut chercher le chirurgien du quartier, puis le curé ; le premier le saigna par acquit de conscience, le second lui donna les huiles ; il ne reprit point connaissance et passa avant que la nuit fût faite.

Une mort si prompte, chez un homme si riche, fait toujours lever dans une maison une rumeur de poison ; c'est un tribut que l'époque payait à sa propre mémoire, car elle avait encore dans l'oreille les récits de l'ancien temps, des poudres et des devineresses.[3] Un laquais chuchota, une voisine brassa le chuchotement, et dès le lendemain matin le bruit courait la rue que le bonhomme Y'dumarc avait été « aidé ». La police y mit bon ordre à sa manière, qui est la seule bonne : par écrit. Sur réquisition du commissaire, maître Nicolas Hardouin, chirurgien juré au Châtelet, fit la visite du corps dans les formes et en dressa son rapport, qui est au dossier, et que j'ai lu : il y

atteste que le défunt était mort d'un coup de sang, comme il appert des marques ordinaires de l'apoplexie ; qu'il n'avait sur soi nulle plaie, contusion ni meurtrissure ; nul signe enfin qui donnât matière à soupçonner autre chose que l'œuvre de la nature sur un corps sanguin et chargé d'années. La nature, concluait en substance maître Hardouin dans son latin de boutique, n'avait besoin de complice pour tuer un vieillard de soixante-huit ans qui soupait bien.

La rue en parut presque déçue. On se souviendra, tout au long de cette histoire, de ce premier mouvement du quartier — cette avidité de merveilleux qui, faute de crime, allait bientôt se jeter sur mieux : car si l'on aime qu'un riche soit empoisonné, combien davantage aimera-t-on qu'il revienne.

Le mort n'était pas refroidi que sa fortune était déjà, dans toutes les bouches, comptée, pesée et partagée.

Elle valait qu'on s'en occupât. Outre l'hôtel de la rue du Grand-Chantier, qui était de bonne pierre et de bon rapport, le défunt laissait des rentes sur l'Hôtel de Ville⁴ soigneusement accumulées depuis trente ans, des contrats de constitution sur des particuliers de tout poil, un portefeuille de créances dont le seul inventaire devait occuper des semaines, de l'argenterie, et — c'est ici que la chose se corse — la réputation, cent fois plus étendue que la réalité même, d'un magot caché. Car il n'est point de vieil homme d'argent, vivant retiré et comptant ses écus derrière ses volets, à qui le quartier ne fasse crédit d'un trésor : on avait vu le bonhomme refuser sa porte aux quêteurs, on ne lui connaissait ni dépense ni plaisir, donc — le peuple raisonne ainsi, et il n'est pas seul — donc l'or s'entassait quelque part, dans une cave, dans un mur, sous un carreau. De son vivant, cette légende

l'avait servi : on prête volontiers à qui passe pour dormir sur un coffre. Mort, elle allait le dévorer.

Et la parenté s'assembla. Dieu me garde de médire des familles ; mais l'archiviste qui a lu, comme moi, quelques centaines d'inventaires après décès, sait que le fil qui coud les parentés est de chanvre, et que l'or le ronge comme l'eau-forte. Il vint des cousins de Rouen, qui ne s'étaient point montrés depuis vingt ans ; il vint une cousine remariée en Brie, avec son second mari et les enfants du premier ; il vint des gens qui se disaient alliés par les femmes, et d'autres qui ne se réclamaient de rien, sinon d'avoir été « bien avant » avec le défunt. Tout ce monde s'établit dans le deuil comme dans une place de guerre, chacun retranché dans une chambre, chacun comptant les flambeaux d'argent de l'œil dont on compte les places d'un carrosse où l'on n'entrera pas tous. À la chapelle ardente qu'on avait dressée dans la grande salle basse, tendue de noir, où le corps reposait entre quatre cierges, on vit pendant trois jours ce spectacle éternel : des gens à genoux qui priaient des lèvres, et dont les yeux, par-dessus le missel, mesuraient les tapisseries.

Un seul, dans cette foule, pleurait. C'était un homme d'une soixantaine d'années, de mise propre et modeste, le visage doux et un peu effacé de ceux qui ont passé leur vie à aimer les livres et à n'être point remarqués : M. François de Tourreil, gentilhomme de petit bien, amateur de médailles, ami du défunt depuis quarante années. Ils s'étaient connus jeunes hommes, s'étaient rendus mille services d'amitié pure, et ne s'étaient jamais quittés ; le mercredi de chaque semaine, depuis des lustres, M. de Tourreil venait souper rue du Grand-Chantier, et les deux vieillards passaient la soirée aux échecs, à médire doucement du siècle. Lui ne comptait pas les flambeaux. Il se

tenait au plus près de la bière, très droit, très blanc, et l'on voyait de loin trembler ses mains jointes. La parenté le saluait à peine : il n'héritait de rien, il ne gênait personne ; c'était le seul deuil vrai de la maison, et il y paraissait déplacé.

C'est dans cette maison-là qu'entra, au matin du second jour, le commissaire François Dumont.

Il faut le peindre tel qu'il était alors, car ceux qui l'ont connu plus tard, chargé d'années et de dossiers, ne le reconnaîtraient pas. Il était jeune — le plus jeune, ou peu s'en faut, des commissaires au Châtelet, et sa charge sentait encore le neuf comme un habit qu'on étrenne. Il était ardent, exact, levé avant le jour, de cette ardeur des commencements qui fait sourire les anciens et qui abat pourtant plus de besogne que leur expérience ; il croyait à sa fonction comme on croit à vingt-cinq ans, c'est-à-dire tout entier. Fils d'un marchand de la rue Saint-Denis, il était du peuple par toutes ses racines, il en avait le parler quand il le fallait, la mémoire des visages, l'entente des cours et des arrière-boutiques ; et il avait pour Monsieur d'Argenson, qu'il n'approchait alors que de loin, dans les assemblées de commissaires, cette vénération craintive que le soldat de vingt ans a pour le maréchal. Un seul défaut, si c'en est un, et le lecteur verra qu'il importe à notre histoire : ce garçon si exact avait le fond du sac où sa nourrice avait mis ses contes. Il ne croyait pas aux esprits, non certes, il s'en défendait, il eût rougi qu'on l'en soupçonnât au Châtelet ; mais dans une chambre mortuaire, à la nuit, quelque chose en lui se souvenait d'y croire. Il était de ce peuple de Paris qui se moque du diable en plein midi et se signe dans l'escalier noir. Monsieur d'Argenson, s'il l'avait su, en eût fait des gorges chaudes ; Monsieur d'Argenson ne le savait pas encore.

Dumont venait pour les scellés.[5] Une succession de cette conséquence, une parenté nombreuse et déjà grondante, nul héritier certain : la prudence commandait de fermer le cabinet du défunt, et c'est l'office du commissaire. Il fit la chose dans les formes, posa la cire et la bande sur le cabinet, sur les coffres, sur un secrétaire d'écaille qu'on lui désigna, écrivit son procès-verbal sur le coin d'une table, de sa belle écriture appliquée ; puis, sa besogne faite, au lieu de s'en aller, il demeura. Il eût dit lui-même, si on le lui avait demandé, qu'il restait pour veiller à l'ordre, la maison étant pleine et le quartier échauffé ; la vérité est qu'il restait pour regarder. C'était sa manière, qui fit plus tard sa fortune dans le métier : il regardait les vivants autour des morts.

Et il y avait à regarder. À la chapelle ardente, dans l'odeur de cire chaude et de buis mouillé, la parenté priait en chuchotant, et les chuchotements ne parlaient pas de l'âme du défunt. On s'y montrait du menton les cousins de Rouen ; on y supputait, à voix de confessionnal, le chiffre des rentes ; on y regardait la vieille Madelon comme une place à prendre ou une bouche à coudre. Vers midi, deux hommes se présentèrent à la porte, qui ne venaient pas prier : des visages gris, des habits râpés au coude, de ces figures de recors qui sentent le papier timbré à dix pas. Ils demandèrent « si le neveu était là », se firent répondre que non, échangèrent un regard, et s'établirent au cabaret d'en face, aux fenêtres, comme des chasseurs à l'affût. Dumont, de la porte, les regarda s'installer, et nota le fait dans sa mémoire, qui était bonne.

La nuit venue, la maison se vida aux trois quarts ; il ne resta autour du corps que les cierges, deux religieuses qu'on avait louées pour prier, Madelon qui ne voulait pas se coucher, M. de Tourreil qui ne le

pouvait pas, et le jeune commissaire qui s'attardait sans plus se donner de prétexte. C'est alors qu'il entendit, des lèvres des servantes assemblées à l'office, le premier chapitre de la légende — car les maisons mortuaires enfantent des légendes comme les charognes des mouches. La chienne du voisin avait hurlé trois nuits avant la mort ; le grand miroir de la salle s'était fendu au mois d'août sans que nul l'eût touché ; et le soir même du décès, la chandelle du cabinet s'était éteinte deux fois, quoiqu'il n'y eût point de vent. Les servantes se signaient en le contant. Dumont haussa les épaules en commissaire — et sentit pourtant, le long de l'échine, ce petit froid ancien qui ne demande la permission de personne. Il se le reprocha aussitôt, et se dit, pour se punir, qu'il ferait bien de penser en homme du Roi. Une chienne qui hurle, un miroir qui fend, une chandelle qui meurt, songea-t-il ; voilà de quoi l'on fait un prodige quand le mort est riche. Si le bonhomme était mort gueux, la chienne aurait hurlé pour rien.

Il était content de sa pensée ; elle avait la sécheresse qu'il admirait chez son maître de loin. On verra qu'il eut, dans la suite, plus d'une occasion de la perdre et de la reprendre.

Ce fut aussi à l'office, ce soir-là, qu'il entendit prononcer pour la première fois le nom qui devait remplir ce dossier : le chevalier Anselme.

Le défunt, disaient les servantes, n'avait plus de sang proche que celui-là : Anselme Y'dumarc, fils de son frère cadet mort depuis longtemps, un chevalier de vingt-huit ans que son oncle avait élevé à demi, poussé aux écoles, établi de ses deniers. Et où était-il, ce neveu, tandis qu'on veillait son oncle et bienfaiteur ? Nul ne l'avait vu. Il n'était point venu fermer les yeux du mort, point paru à la chapelle ardente, point donné signe. Les langues, là-dessus, allaient leur train,

et le portrait qu'elles brossaient n'était pas flatté : le chevalier était joueur. Non pas joueur comme on l'est par occasion, d'un louis à la bassette au sortir d'un souper ; joueur à sa perte, joueur de ces maisons de nuit qu'on ne nomme pas, où le pharaon et le lansquenet dévorent en une chandelle le revenu d'une année. Il y avait, disait la cuisinière, mangé son bien propre, puis le fonds de sa charge, puis l'argent de tout le monde ; son oncle l'avait retiré deux fois de la boue, la troisième il avait fermé sa bourse et, disait-on, sa porte ; et depuis l'été, le neveu ne se montrait plus, terré Dieu sait où, fuyant des créanciers qui promenaient son nom par les cabarets. Les deux visages gris du matin, aux fenêtres du cabaret d'en face, prenaient dès lors tout leur sens : ces chasseurs-là guettaient un débiteur ; et ils étaient venus l'attendre au seul gibet où un héritier finit toujours par pendre — l'enterrement de son oncle.

La parenté, on le devine, faisait ses délices de cette absence. Chaque heure qui passait sans le neveu était pour les cousins de Rouen une heure de gagnée ; on plaignait tout haut « ce pauvre chevalier », du ton dont on enfonce ; on se demandait avec componction s'il oserait seulement paraître au convoi, et l'on formait des vœux pour que non. Un parent qui a des dettes est, dans une succession, le seul adversaire qu'il ne faille pas combattre : il se défait lui-même ; il suffit de le plaindre assez fort.

Dumont écoutait tout, ne disait rien, et rangeait. Il logea le chevalier Anselme dans sa mémoire à côté des recors du cabaret, dans cette case que les gens de police réservent aux hommes dont on reparlera ; et s'il faut tout dire, il le logea avec un préjugé de compassion dont un plus vieux se fût gardé. Le fils du peuple qu'il était avait vu, rue Saint-Denis, ce que deviennent les garçons que le

jeu tient : non des méchants, des noyés. On plaint les noyés. C'est plus tard seulement qu'il apprit, et de la bouche même de Monsieur d'Argenson, qu'en matière de succession il n'y a ni noyés ni méchants, mais seulement des intérêts, et qu'il faut plaindre après l'inventaire.

Le troisième jour, veille du convoi, Me Jérôme Cœurderoy vint à l'hôtel, et Dumont, qui l'attendait pour la reconnaissance des scellés, le vit pour la première fois.

— Fin des premières pages offertes (Chapitre I complet à retrouver dans l'édition intégrale) —

MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Poursuivre l’enquête avec Adrien L. Beaulieu

Retrouvez la fiche complète de « L'Héritier Fantôme » pour réserver l’édition complète dès son ouverture, ou plongez dès ce soir dans notre trilogie historique disponible immédiatement.

Ouvrir la fiche officielle de « L'Héritier Fantôme » →

Lire dès ce soir : Trilogie Treize à Table Tomes I–III (24,90 €) →

https://adrienbeaulieu.com/books/archives-secretes-vol14